

de notre ambassade et de nos consulats comptent 90.000 élèves en Turquie, 16.753 en Egypte, 4.500 en Grèce, etc., soit un total de plus de 111.000 élèves. Il ajoute : « Ces chiffres ne comprennent pas tous les « enfants qui apprennent le français en Orient, car la « propagation de notre langue y a fait tant de progrès « et s'est tellement implantée dans les usages que les « écoles étrangères, grecques, arméniennes, ita- « liennes même, se voient bien souvent obligées d'en- « seigner le français à leurs élèves, au moins à titre « subsidiaire » ; il termine en constatant qu'il « ne « doit pas subsister le moindre doute sur ce fait que « la population scolaire de nos écoles et l'enseigne- « ment du français en Orient sont en progrès constant « et sensible ; et c'est un fait qui ne peut que réjouir « tout le monde en France sans distinction d'opi- « nion. »

M. Constans, dans sa lettre du 30 juin 1906, répondant à une demande du ministre, M. Léon Bourgeois, qui désirait savoir si la statistique scolaire dressée par l'ambassade, le 6 septembre 1904, pouvait toujours être tenue pour exacte, donne des précisions. Le chiffre de 1904, comprenant les écoles subventionnées et les écoles simplement protégées, était de 88.424 (Egypte, Grèce, etc., non comprises). M. Constans, après nouvelle enquête, affirme que le chiffre ne s'est modifié que pour augmenter. Les écoles subventionnées comptent actuellement 62.336 élèves ; bon nombre d'écoles catholiques latines, les écoles de « l'Alliance israélite », etc., qui sont seulement protégées, ne sont pas comprises dans ce total. « Les « rapports qui m'ont été adressés cette année, écrit « M. Constans, signalent tous une augmentation du « nombre des élèves pour l'ensemble des établisse- « ments d'une ville ou d'une circonscription consu-